Envoyé en préfecture le 06/11/2024

Reçu en préfecture le 06/11/2024

Publié le 0 7 NOV. 2024

ID: 056-215600420-20241105-DEL2024_73-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 novembre 2024

N°DC-2024-73

Conseillers en exercice : 19 Présents : 14 Votants : 19

Objet : Information dans le cadre de la délégation du conseil municipal au Maire (L.2122-22)

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi cinq novembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle de conférence, 35 avenue de la Princesse, sous la présidence de Monsieur Freddy JAHIER, Maire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers municipaux et ont été affichés à la porte de la mairie le jeudi trente-et-un octobre deux mille vingt-quatre. PRESENTS: M. Freddy JAHIER, Mme Marie-Bernard BROUDIC, M. Gilles DRÉANO, Mme Laurence MORVAN, M. Daniel DURAND, Mme Sylvaine LE GALLO, M. Christian BARBIER, M. Franck JOSSO, M. Thierry QUERO, Mme Isabelle TAINGUY, Mme Sandrine OLLIC, Mme Christine DUBIEZ DA ROCHA, M. Sébastien BOURDAIS, M. Fabien LORIC

ABSENTS EXCUSES:

POUVOIRS: M. Jean-Pierre LE GAL donne pouvoir à M. Freddy JAHIER; M. Sébastien CHENAIS à M. Sébastien BOURDAIS; Mme Carole MIANNAY à Mme Sandrine OLLIC; Mme Nathalie DUMONT à Isabelle TAINGUY et Mme Marie-Laure GAIN à Mme Laurence MORVAN

Secrétaire de séance : Mme Christine DUBIEZ DA ROCHA

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 20 octobre 2020 et, conformément aux dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal lui a délégué certaines de ses attributions. Selon cet article, le CGCT impose de donner communication des décisions prises par Monsieur le Maire depuis la précédente séance, sans vote ni avis du conseil municipal.

N°	Date de l'acte	Objet	Décision
DM-11/24	23/09/2024	Maintenance de copieurs	Signature et notification de l'avenant n°01 relatif au contrat de maintenance du copieur Olivetti de l'ALSH à l'entreprise BURO56 pour un montant total de 166 € H.T par trimestre.
DM-12/24	09/10/2024	Attribution et notification d'un marché public de travaux	D'attribuer, de signer, et de notifier les 10 lots du marché de travaux de vestiaires écoresponsables et biosourcés pour un montant total de 228 844,60 € H.T et ayant les caractéristiques suivantes :
			Lot n°1 : Gros œuvre – Terrassement : BERNARD FRERES Montant 44 305,69 € H.T.
			<u>Lot n°2</u> : Ossature bois — Charpente bois — Bardage bois: MENUISERIE AUDIC — Montant 58 000 € H.T.
			<u>Lot n°3</u> : Couverture – Bac Acier: ASTELL - Montant 7 097 € H.T.
			<u>Lot n°4</u> : Menuiseries extérieures — aluminium serrurerie : ATLANTIQUE OUVERTURES — Montant 13 920 € H.T.

Envoyé en préfecture le 06/11/2024 Reçu en préfecture le 06/11/2024 Publié le 1 7 NOV. 2014

				Publié le U / NUV. ZUZ4
			Lot n°5: Menuiser ID: 056-215600420-20241105-DEL2024_73-DE GUICHARD — Montant 8 081,80 € H.T.	
			<u>Lot n°6</u> : Cloisons sèches – Plafonds suspendus : PIKARD – Montant 20 500 € H.T.	
			Lot n°7 : Revêtements des sols — Faïence : AN ORIANT GROUP — Montant 16 000 € H.T.	
			Lot n°8: Peinture: ARMOR PEINTURE PLATRERIE – Montant 4 150 € H.T.	
		<u>Lot n°9</u> : Electricité – CFO – CFA : I.T.S GENC – Montant- 12 803,80 € H.T.		
			<u>Lot n°10</u> : Chauffage — Ventilation — Plomberie: I.T.S GENC — Montant 43 986,31 € H.T.	
DM-13/24	09/10/2024	Attribution et notification d'un marché public de maîtrise d'œuvre	d'œuvre partielle (DE BRIGANT et Franço	r, et de notifier le marché de maîtrise T), (AOR), (OPC) à la SARL Yvon LE vis TROUVE pour la construction de ables et biosourcés pour un forfait de 0 € H.T.
DM-14/24	15/10/2024	Attribution et notification d'un marché public de travaux		, et de notifier le marché de travaux à e désamiantage de la salle omnisports 6 176 € H.T.
DM-15/24	15/10/2024	Convention de formation professionnelle continue	de conduite R482 eng	on de formation portant « autorisation jins de chantiers » avec l'organisme de Gacque pour une durée totale de 21h00 63 € T.T.C.
DM-16/24	25/10/2024	Attribution et notification d'un marché public de travaux	De signer et de notifier le marché de travaux à la COLAS France relatif aux travaux préparatifs aux enrobés rue abbé Job Le Bayon pour un montant de 26 649 € H.T.	
DM-17/24	30/10/2024	Dons de mobiliers	Dons à l'entreprise TI KOANTIK des mobiliers du restaurant scolaire destinés aux enfants des écoles primaires (40 tables et 170 chaises).	

Monsieur le Maire demande à l'assemblée d'en prendre acte conformément à l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Le conseil municipal:

• PREND ACTE de cette communication.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits Pour extrait certifié conforme

> Le Maire de Colpo Freddy JAHIER